

BIOMASUD

«*Mécanismes pour la durabilité et la valorisation de la biomasse solide dans la zone SUDOE*»

Zone Sudoe : Espagne, Portugal, Poitou-Charentes, Limousin, Auvergne, Aquitaine, Midi pyrénées, Languedoc Roussillon

APPEL A PROJET

Dossier retenu à l'appel à projet Interreg IVB SUDOE en avril 2010. Fonds FEDER.

DUREE

30 mois. Date de démarrage le 1^{er} janvier 2011

PARTENAIRES

- Asociación Española de Valorización Energética de la Biomasa (AVEBIOM), coordinateur
- Centro de Investigaciones Energéticas, Medioambientales y Tecnológicas (CIEMAT).
- Association pour la Promotion de la Bioénergie – Portugal (CBE)
- Centre de valorisation de la biomasse – Portugal (CVR)
- UCFF
- INRIA Phoenix

BREF RESUME

BIOMASUD (<http://biomasud.eu>) a permis la création d'un réseau transnational entre les régions de la zone SUDOE Europe. Cette région correspond à un marché de la biomasse avec des caractéristiques bien particulières qui le différencient du reste de l'Europe et où il y a un certain nombre d'obstacles qui pénalisent la croissance de cette source d'énergie, en particulier son utilisation à des fins thermiques. Les plus significatifs sont énumérés ci-après:

- aucun mécanisme de caractérisation du combustible solide applicable pour les régions SUDOE n'existe actuellement,
- le niveau d'information et de sensibilisation sur le potentiel de la biomasse est encore quasi inexistant à tous les niveaux (clients, administration publique, entreprises, media, agriculteurs, etc.),
- le réseau de distribution du combustible solide est encore fragile et ne couvre pas le territoire national des États membres de la zone SUDOE,
- le manque de structure complète pour la production, la collecte et la transformation de la biomasse solide,
- l'investissement en Recherche et Développement pour le développement de la technologie applicable à la chaîne d'approvisionnement est clairement insuffisant; d'autre part, les caractéristiques propres à la biomasse solide des régions SUDOE font que l'utilisation des technologies les plus avancées du Centre et Nord de l'Europe ne soit pas adaptée,
- le manque de capital humain spécialisé et formé de façon adéquate dans le secteur de la biomasse énergie,
- la collaboration entre les différents opérateurs du secteur et la participation des tierces parties (Associations des citoyens, entités publiques, associations patronales etc.) sont encore insuffisantes.

Pour répondre à ces problèmes, le projet BIOMASUD a pour objectif de concevoir et mettre en œuvre des mécanismes de soutien permettant d'aider le développement d'un marché durable de la biomasse solide et de faciliter le développement des stratégies de promotion du secteur.

Pour cela, des exigences minimales de qualité tout au long de la chaîne d'approvisionnement seront définies pour ce marché. Exigences valorisées à travers la création d'un label de qualité. Ce label de qualité BIOMASUD permettra aux consommateurs de reconnaître les biocombustibles solides caractérisés en fonction des normes européennes. Ce label de qualité définira les exigences minimales en tenant compte de la

protection de la santé, de l'environnement et de la durabilité des ressources, à partir des études de caractérisation menées dans le projet européen BIOMASUD. Pour assurer la crédibilité de ce label, BIOMASUD mettra en œuvre un système permettant de vérifier et de certifier la conformité à ces exigences.

BIOMASUD permettra d'accroître la compétitivité des organisations opérant sur le marché de la biomasse énergie. Cela se traduira par la création d'emplois, de croissance économique dans les régions SUDOE, renforcera l'indépendance énergétique pour SUDOE et une diminution des coûts de l'énergie pour les consommateurs.

LES TACHES DU PROJET

- 1 – Analyse comparative des principales variables qui caractérisent l'utilisation de la biomasse solide comme combustible pour la production de la chaleur.
- 2 – Identification des critères et schémas de qualité pour la région SUDOE.
- 3 – Élaboration et mise en œuvre d'un label de qualité
- 5 – Développement de stratégie pour la promotion économique du secteur de la biomasse
- 6 – Lancement d'une campagne de communication et sensibilisation.
- 7 – Gestion, suivi et évaluation de l'action

Plus concrètement, l'UCFF doit :

- Recueillir des renseignements sur les principaux acteurs du secteur de la biomasse en France.
- Etat de l'art sur la disponibilité, la qualité et l'utilisation de la biomasse solide en France.
- Aider à définir le label de qualité
- Soutenir sa mise en œuvre
- Effectuer des événements clés pour encourager la collaboration entre les différents acteurs de la biomasse.
- Instaurer une coopération multilatérale entre les différentes parties prenantes pour promouvoir les meilleures pratiques et stimuler la croissance économique dans les régions.

FOCUS SUR LE LABEL QUALITE

Pourquoi un label qualité ?

C'est une demande des industriels pour adapter le combustible à la chaufferie et cela anticipe les potentiels critères de durabilité que la commission européenne a pour projet de définir.

Qui peut obtenir le label BIOMASUD ?

Tous les acteurs de la filière biomasse énergie, du producteur jusqu'au distributeur, pourront obtenir la certification BIOMASUD, après avoir suivi les procédures de vérification de la production, du stockage et de l'évaluation physico-chimique du produit certifié.

Qu'est ce que le label de qualité ?

Il se décline en 3 points essentiels:

- Mise en place d'un système de management de qualité (simplifié)
- Mise en place d'un système de traçabilité
- Répondre aux exigences physico-chimiques de la norme EN14961-4

Quelles sont les biomasses certifiables ?

Les biocombustibles solides certifiables habituellement utilisés par des chaufferies de petite et moyenne capacité

- les pellets de bois ou les agro-pellets
- les copeaux de bois
- les noyaux d'olive
- les écorces de pignon pin
- les coquilles d'amandes
- les bogues de pins
- les écorces de noisette
- des mélanges des biomasses citées